



**COMPTE RENDU ANALYTIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12 juin 2024 à 10h**

**AFFICHÉ
LE 19/06/2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le douze juin, le Conseil d'Administration, convoqué par lettre du 02 mai 2024, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS.

Étaient présents :

Mme Anne-Catherine LEPAGE
Madame Zinèbe HADDAOUI
Madame Martine BAREL
Madame Henriette ARRIVETS-MERIT
Madame Nadine GARNIER
Madame Christine MARIN
Madame Nadia SENNOUR

Étaient représentés :

Madame Cécile HELLE, Présidente du CCAS représentée par Madame Anne-Catherine LEPAGE.
Monsieur Claude NAHOUM, représenté par Madame Zinèbe HADDAOUI.

Étaient Excusés/Absents :

Madame Martine CLAVEL
Madame Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL

Invités :

Monsieur Franck LICHAIRE, Directeur Général Adjoint Ville émancipatrice

* * * * *

La séance est ouverte à 10H00 par Mme Anne-Catherine LEPAGE.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
03/04/2024**

Le compte rendu de la séance du 03/04/2024 est approuvé.

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES :

2024-23-GRANDIR ENSEMBLE-PRE - Été culturel 2024 - Résidence en structure d'accueil « Rouvrir le monde » - L'artiste Eva GEORGY sera accueillie en résidence du 5 au 16 août 2024 à la collection Lambert et animera des ateliers artistiques et culturels en direction du public dont des enfants suivis par le Programme de Réussite Educative (PRE).

2024-24 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ -CENTRE SOCIAL ESP PLUR - Convention annuelle (01/01/2024-31/12/2024) avec le Département de Vaucluse pour la mise en œuvre de la mission Animation Globale et Coordination - Subvention 16 000 €.

2024-25 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - CENTRE SOCIAL ESP PLUR - Été culturel 2024 - Résidence en structure d'accueil « Rouvrir le monde » - Accueil d'un artiste Pascal CHARRIER pour l'organisation d'ateliers d'éveil musical pour les enfants de l'ALSH pour l'été 2024 - Du 15/07/2024 AU 29/07/2024.

2024-26 - GRANDIR ENSEMBLE- PRE - Convention pluriannuelle d'objectifs réussite éducative relative au financement par l'ANCT d'une action portée par le CCAS d'Avignon sur le programme de réussite éducative : actions spécifiques ingénierie pour un montant de 217 500 €.

2024-27 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE - Convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux entre le CCAS d'Avignon et les assistantes maternelles du secteur du pont des 2 eaux pour l'utilisation de la salle « Corail » à la crèche Farfantello tous les vendredis de 9 h à 12 h du 13 mai au 31 décembre 2024 pour des activités collectives.

2024-28 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE - Décision portant sur la révision annuelle de la participation financière des familles calculée sur la base d'un barème CNAF validée par délibération N° 2023_50 du 19/07/2023 dans le règlement de fonctionnement des crèches collectives et de la crèche familiale. Le plafond des ressources plancher restent inchangés (754,16€) . Les ressources plafond passent de 6000 € à 7000 € au 01/09/24.

2024-29 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR - Convention de partenariat CCAS /Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ayant pour objet de se rapprocher du jeune au sein d'un lieu qu'il côtoie, aller vers et lui proposer de l'information sur des thématiques spécifiques qui répond à sa demande et son besoin : emploi, formation, apprentissage, logement, santé, mobilité.. par le biais de permanences faites par le PIJ de l'Espace Pluriel, 1 mardi par mois.

2024-30 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR - Convention de partenariat CCAS /Lycée P. de GIRARD, ayant pour objet de se rapprocher du jeune au sein d'un lieu qu'il côtoie, aller vers et lui proposer de l'information sur des thématiques spécifiques qui répond à sa demande et son besoin : emploi, formation, apprentissage, logement, santé, mobilité.. par le biais de permanences faites par le PIJ de l'Espace Pluriel, 1 mardi par mois.

2024-31 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE - Convention de partenariat à titre gracieux entre le CoDES 84 et le CCAS pour l'organisation d'une sensibilisation aux polluants de l'air intérieur de l'environnement des jeunes enfants pour les assistantes maternelles de la crèche familiale et du RPE. Cette sensibilisation se déroulera en 2 séances de 1h30, les 27 mai et 11 juin de 18h30 à 20 h à la crèche familiale de Farfantello.

DELIBERATIONS

Délib. n° 2024_24 DIRECTION GRANDIR ENSEMBLE – PRE - : Autorisation de signature de la convention PAROL'84 pour la prévention des troubles du langage, de la communication et des apprentissages auprès des familles et des professionnels.

Partenariat avec l'association Parol'84 regroupant des orthophonistes de Vaucluse pour la prévention auprès des familles et des professionnels afin de prévenir les troubles du langage, de la communication et des apprentissages. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉ

Délib. n° 2024_25 DIRECTION – GRANDIR ENSEMBLE – PE - : Autorisation de signature d'une Convention avec l'association LE PAS « Loisirs Educatifs et Physiques Adaptés ».

Développement du partage des connaissances et de compétences avec la mise en place d'une collaboration avec l'association le Pas pour dépister et accompagner les enfants. Les interventions de L'Association Le Pas s'inscrivent dans une mission de sensibilisation et de promotion de l'inclusion des enfants en situation de handicap.

L'équipe constituée de professionnels du PARHI84 interviendra pour mener des actions d'observation, d'évaluation et de sensibilisation. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉ

Délib. n° 2024_26 DIRECTION GRANDIR ENSEMBLE – PE - : Convention d'objectifs et de financement entre la Caf de Vaucluse et le CCAS, relative à la subvention dite Prestation de Service Unique (PSU) pour les établissements d'accueil de jeunes enfants pour la période 2024-2028. AUTORISATION A SIGNER.

Depuis le 1^{er} janvier 1979, le CCAS d'Avignon et Caisse d'allocations familiales de Vaucluse sont liés par des conventions dans lesquelles le CCAS s'engage à recevoir des enfants de familles allocataires de la Caf de Vaucluse ou assimilés. En contrepartie, la Caisse verse une prestation de service unique pour ces allocataires. Ces conventions définissent et encadrent les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service unique (PSU), du bonus « inclusion handicap », du « bonus « mixité sociale » et du bonus « territoire Ctg ».

La branche famille met en place de nouvelles subventions à destination des établissements d'accueil du jeune enfant visant à renforcer la qualité du projet d'accueil et des pratiques à savoir le bonus « trajectoire développement », le financement des journées pédagogiques, le financement des heures de préparation à l'accueil des enfants et le bonus « attractivité » de tous les établissements multi accueils collectifs et familiaux municipaux gérés par le service petite enfance. Autorisation à signer les conventions.

APPROUVÉ

Délib. n° 2024_27 DIRECTION – GRANDIR ENSEMBLE – PE - : LAEP/ Autorisation de signature d'une Convention avec la Maison de santé pluri-professionnelle de Vedène pour une action d'accompagnement à la parentalité.

Convention de partenariat avec les LAEP pour faire appel à des professionnels de santé issus de La Maison de Santé Pluri-Professionnelle de Vedène (Orthophoniste, psychomotricien, diététicien, psychologue, kinésithérapeute) pour répondre aux besoins des parents.

Les thématiques prévues : Le sommeil du jeune enfant, Le développement moteur du jeune enfant, l'apprentissage du langage du jeune enfant, les massages bébés, le portage bébé, La gestion des émotions du jeune enfant de de ses (son) parent(s), la diversification alimentaire et l'alimentation du jeune enfant. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉ

Délib. n° 2024_28 DIRECTION – GRANDIR ENSEMBLE – PE - : Autorisation de signature d'une convention entre le CCAS et la Préfecture de Vaucluse pour la réservation de place en crèche pour la période du 29/07/24 au 08/08/24.

Les jeux olympiques et paralympiques nécessitent une mobilisation des agents du ministère de l'Intérieur pendant cette période. Convention visant à réserver deux berceaux au sein de la crèche Ile aux Trésors Courtine pour la période du 29/07/24 au 08/08/2024. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉ

Délib. n° 2024_29 DIRECTION RESSOURCES HUMAINES : Délibération autorisant le recrutement de personnel non titulaire pour répondre aux besoins occasionnels du service ATP Espace Pluriel.

Recrutement de deux adjoints d'animation à temps complet, au titre du 2°, est nécessaire afin d'assurer la continuité de service au sein du centre social Espace Pluriel.

APPROUVÉ

Délib. n° 2024_30 DIRECTION VILLE AMIE DES SENIORS : révision des tarifs des activités Ville Amie des Séniors.

La direction Ville Amie des Séniors est composée de 3 secteurs au service des Séniors avignonnais : le secteur maintien à domicile, le secteur accompagnement social et le secteur lien social. Celui-ci a pour objectif de lutter contre l'isolement social en proposant des activités qui créent ou maintiennent du lien. Il offre ainsi deux lieux d'accueil, le foyer restaurant de la Livrée et celui de la Barbière autour desquelles se structurent des activités quotidiennes.

Il est proposé la révision des tarifs des activités.

APPROUVÉ

Délib. n° 2024_31 DIRECTION VILLE AMIE DES SENIORS : Révision des tarifs appliqués pour le portage des repas et la téléassistance.

Les tarifs des prestations du Portage de repas et de la Téléassistance ont été rationalisés et augmentés l'année dernière. Il est proposé de procéder à leur révision annuelle en adoptant la nouvelle grille tarifaire.

APPROUVÉ

Délib. n° 2024_32 FINANCES : Marché public - Avenant – Fourniture de repas préparés en liaison froide et de goûters pour les structures petite enfance – Autorisation de signature.

Le Centre Communal d'Action Sociale a conclu le 11 août 2022 avec la société ANSAMBLE un marché de fourniture de repas préparés en liaison froide et de goûters pour les structures de petite enfance pour les 4 années à venir. L'exécution du marché a débuté le 1^{er} septembre 2022.

Le périmètre des prestations objet de l'accord-cadre comprend la fourniture et la livraison des goûters et repas. Le titulaire de l'accord-cadre a proposé au CCAS d'effectuer les livraisons des repas en J-1 afin de garantir une parfaite continuité de service. Autorisation à signer l'avenant.

APPROUVÉ

Délib. n° 2024_33 MOYENS GÉNÉRAUX : Adhésion au groupement de commandes porte par les syndicats départementaux d'énergies de l'Ariège (SDE9), de l'Aveyron (SIEDA), du Cantal (SDEC), de la Corrèze (FDEE 19), du Gard (SMEG), du Gers (SDEG), de la Haute-Loire (SDE 43), des Hautes-Pyrénées (SDE65) du Lot (TE46), de la Lozère (SDEE), des Pyrénées-Orientales (SYDEEL 66), du Tarn (SDET) et du Tarn-et-Garonne (SDE82) pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.

Autorisation à signer la convention groupement de commandes porte par les syndicats départementaux d'énergies.

APPROUVÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H15.